

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 23 septembre 2022

Association : Amicale des boulistes du front de mer
Adresse : Rue Paul Isoir 34300 Grau d'Agde

Vendredi 23 septembre 2022 à 17H00, au Lapin de Baluffe, Chemin de notre Dame à Saint Martin au Grau d'Agde, s'est tenue l'assemblée générale de l'ABFM

L'amicale compte 355 membres à jour de cotisation, 188 sont présents et 58 procurations soit un total de 246 présents ou représentés.
Le quorum étant constaté l'assemblée générale peut débiter

Philippe FOURRIER se propose d'être président de séance et Martine HAHN se propose d'être la secrétaire de séance .

1 – Rapport moral du président

Il commence par faire le bilan des quatre réunions tenues avec la municipalité.

La commune a procédé à l'extension du nombre de passerelles et au remplacement du tableau d'affichage .

L'ABFM a pour sa part procédé à la mise en place de nouveaux tableaux de marquages, mise en place d'un lave mains.

Tous ces travaux ont été réalisés par Jean Claude BOMTEMPS et Patrick HAHN.

Trois projets restent à réaliser avec la municipalité :

Changement des poutres,

La reconstruction de la buvette,

Remise à niveau du terrain,

Ce dossier est à l'étude à la mairie depuis 2020, ce nivelage présentant un coût financier important.

Le président indique qu'il s'est engagé à éventuellement participer par une prise en charge financière par l'amicale. Cela concerne également le remplacement des poutres .

Différents moyens de communication ont été mis en place.

- Mise en place d'un téléphone à l'ABFM.

- Une messagerie SMS pour signaler les dates des concours et gérée par Fabrice.

- Mise en place d'un site Facebook assuré par Martine.

- Nouveau site internet relatant toutes les activités qui peuvent être consultées à n'importe quel moment. Celui-ci est à la charge du président.

Le président s'explique sur les critiques formulées sur l'état et dégradation du boulo-drome.

Il indique que l'horaire de fermeture de la buvette est fixé à 19h30 **au plus tard**.

Il indique également que les cours que pratiquait Mr Raoul CASTANIER ne pouvait pas être repris car aucune convention n'a pu être signée avec lui. De fait

l'ABFM ne saurait engager sa responsabilité en cas de cours effectués par R. CASTANIER sur notre terrain. Celui-ci étant communal et non propriété de l'ABFM.

Annulation de deux projets (restaurant)

Fête de Noël au Voilis : cause Covid .

Restaurant à l'horizon : abandonné cause Covid.

De nouvelles activités vous ont été proposées :

Organisation du tir de précision sur une semaine,

Le Téléthon,

Maintien des concours à 2 €,

Sortie à Marseillan au restaurant CoquiThau,

Enfin il regrette que l'article 6 du règlement intérieur a dû être mis en œuvre à deux reprises pour des incivilités et pour un manque de courtoisie.

Après avoir présenté les membres du bureau, le président les remercie pour le travail effectué.

Puis il donne la parole à la secrétaire

Elle commence par dresser le bilan des concours 2021/2022

18/11/2021 concours Beaujolais, 04/12/2021 Téléthon dont la totalité des gains de la journée a été reversée au Téléthon, 18/12/2021 concours de Noël avec tombola,

En janvier cause Covid aucun concours n'a pu avoir lieu ,

Le 19/02/2022 doublette mixte à la mêlée, 27/02/2022 concours de la chandeleur, tir de précision sur une semaine du 2/04/2022 au 10/04/2022, le 24/04/2022 doublette féminine, le 1/05/2022 concours du muguet , le 28/05/2022 triplète mêlée montée, le 25/06/2022 le festival «les Hérault» du cinéma et télé 19ème édition (organisé pour la commune) le 30/07/2022 concours triplète mixte mêlée (innovation avec le temps les parties en 1h00) et samedi 20/08/2022 concours mixte mêlée avec une durée d'1h00 par partie et récompenses à l'ensemble des participants.

Les sorties ;

Le 1^{er} juin et 2 juin 2022 sortie Coqui'Thau

Samedi 18 juin 2022 repas pour les adhérents organisé au Graulens. Le repas était servi par Patou Traiteur et animé par Didier.

2- Rapport financier

Solde des comptes du 11/10/2021 était :

Compte courant	8287,63€
Compte livret A	35000,00€

Solde des comptes du 01/09/2022 est :

Compte courant	13815,88€
Compte livret A	35175,00€
Intérêt	175€

Les recettes à la hauteur de 41803€ ont augmenté par rapport à l'année dernière mais il faut tenir compte de la crise sanitaire et du confinement en 2021.

Les recettes principales sont :	la buvette	33502€
	Les cotisations 2022	4260€
	Les concours à 2€	1807€

Les dépenses s'élèvent à 36275€ .

Principales dépenses :

achat boissons buvette	20763€
animations ;concours à la mêlée	
beaujolais, tir de précision	6807€
déjeuner chez CoquiThau	2650€
déjeuner au club des Graulens	2545€
création du site internet	1400€

Après la présentation du budget, Mr Frédéric MAIRE prend la parole. Il précise qu'il est vérificateur aux comptes et non commissaire aux comptes.
Il certifie que le bilan de l'exercice d'octobre 2021 à septembre 2022 est conforme à la réalité.

Le « quitus » est demandé à l'assemblée pour le bilan financier

VOTE:

L'approbation du budget de la période du 11 octobre 2021 au 1^{er} septembre 2022 est **adoptée à l'unanimité par l'assemblée.**

Demande de candidatures pour les postes des commissaires aux comptes pour 2022/2023

Deux candidats se proposent : Mr CUSSAC Pascal et Mr LABROSSE Claude

VOTE à l'unanimité

- LES PROJETS POUR 2023

Le président énonce les projets 2023

- Concours tête à tête

- Concours tir de précision

Un concours mixte en mêlée mensuel avec une innovation, le temps d'une heure par partie sera imposé

Organisation d'une rencontre avec le Graulens

Concernant les lots pour les concours à venir, une réflexion sera menée par le bureau pour éventuellement attribuer un lot à l'ensemble des participants.

Festivités

- Nous prévoyons normalement pour la fête de Noël une soirée le 16 décembre 2022 au lapin de Baluffe

- Reconduction au CoquiThau

- Un ou deux autres repas sont envisagés, les lieux restent à définir.

L'ABFM a prévu l'achat de doudounes de marque Eldera.

Elle est à manche et capuchon amovible et le coût est de 82€ l'unité.

L'amicale propose aux adhérents la doudoune à 25€, elle est de couleur bleu roi.

3 - Questions diverses :

1- Question :

Relative à l'entretien du terrain et critique du responsable terrain

Réponse :

Les râtaeux sont à dispositions pour les personnes qui souhaitent effectuer une remise en ordre du terrain. D'autre part le président indique que les membres du bureau sont tous des bénévoles.

2 -Question :

Pourquoi toujours récompenser les 10 ou 20 premiers ?

Réponse :

Le bureau mènera une réflexion à ce sujet

3- Question

Pourquoi ne pas mettre un tireur lors des concours en triplete mixte mêlée ?

Réponse :

Car le tirage est effectué par l'ordinateur

4- Question :

Pourquoi ne pas effectuer les inscriptions le jour même,

Réponse :

Le bureau va en débattre.

D'autres questions ont été posées :

- Comment s'organise un tirage pour concours mixte mêle ?
- Pourquoi imposer une heure pour les parties lors des concours ?
- Envisagez vous des concours le week-end ?
- Pourquoi ne pas réduire les temps d'arrêt entre les parties .

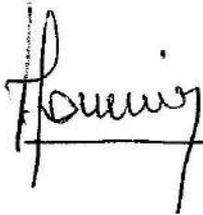
Toutes ces questions seront étudiées par le bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est clôturée à 18h40

A Grau d'Agde, le 23 septembre 2022

Président de séance

Jean-Philippe FOURRIER



Secrétaire de séance

Martine HAHN

